



CE DO IDF du 30 mars 2015

L'essentiel de ce que nous avons retenu...

avril 2015

Information sur le rapport trimestriel emploi du 3^{ème} trimestre 2014

La CFE CGC regrette la présentation tardive des informations relatives aux emplois. Ce décalage d'un semestre ne permet que de réagir à posteriori et compte tenu du nombre de projets de réorganisation en cours, ne facilite pas l'analyse de la politique de l'emploi en IDF. Nous saluons le travail de la commission emploi et métiers qui dans un délai très court, après sa mise en place, a pu nous transmettre ses remarques et avis. Le périmètre social de la DO IDF ayant évolué avec le rattachement du périmètre AGPRO/PME, mais également un nombre de TPS/TPI/TPA en forte augmentation, il faudra modifier les éléments de suivi en conséquence. Dans le même esprit il faudra affiner une analyse des taux de remplacement par métiers, la politique d'externalisation et les actions d'accompagnement des femmes et des hommes de l'entreprise dans les grands changements qui nous sont annoncés.

Les prévisions de recrutement restent faibles pour 2015, et ne compenseront pas les départs notamment en UI. Les difficultés ressenties par nos collègues sur plusieurs de nos périmètres risquent d'aller grandissant en termes de conditions de travail.

Nous apprenons également qu'un certain nombre d'intégrations d'ex salariés de la GDT sont en cours pour renforcer les effectifs des agences. Si la CFE CGC accueille favorablement ces intégrations, compte tenu des difficultés d'effectifs criantes en agence, elle ne peut laisser ces intégrations se faire dans n'importe quelles conditions. En effet, les responsables des anciennes boutiques GDT se voit proposer de nous rejoindre sur une bande D, ce qui crée un précédent préjudiciable pour nos responsables (et adjoints) en poste en interne.

Compte tenu du lancement du nouveau plan d'entreprise « Essentiels 2020 », des ambitions opérationnelles affichées, de ses impacts en termes de réorganisations d'activités, et des fortes tensions sur les effectifs qui vont toucher tous les périmètres, la CFE CGC demande à nouveau qu'un vrai travail autour de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) soit initié au niveau du comité d'entreprise. Donner du sens et accompagner le changement, nécessite d'éclairer le parcours et les perspectives professionnelles des salariés.

Information consultation sur le projet de déménagement des salariés de l'UI Ouest Francilien du site de Sarcelles

Rappelons que le site de Sarcelles représente 3000 mètres carrés qui sont occupés par les salariés de l'UI Ouest Francilien. Il y a 13 techniciens boucle locale nomades et 2 techniciens répartiteurs sédentaires (ces derniers devraient rester sur le site de Sarcelles).

L'entreprise met en avant la maîtrise des coûts immobiliers (charges locatives, chauffage, ménage et gestion des services aux occupants soit environ 560 000 euros annuels) et la rationalisation des surfaces tertiaires comme moteur de ce projet. Une partie seulement des salariés devant déménager, l'entreprise engagera une étude architecturale pour réaliser une division parcellaire du site et commercialiser les surfaces libérées.

La direction locale a déjà informé les techniciens concernés à la fin de l'année 2014 de ce projet de déménagement et proposer deux sites d'accueil :

- Taverny qui est actuellement en cours de remise en état, et dont la localisation devrait augmenter le temps de trajet des salariés. Ce site ne bénéficie pas de places de parking en nombre suffisant, il n'y a pas de restauration collective et le nombre de mètres carrés mis à disposition pour l'accueil des techniciens semble un peu juste.
- Soisy dans lequel il y a peu d'aménagements à effectuer, et dont la localisation est plus proche. Le site bénéficie d'un restaurant collectif, d'un nombre de places de parking a priori suffisant et de surfaces d'accueil des salariés plus importantes.

Pour exprimer un avis valable sur ce projet de déménagement, les élus du comité d'entreprise demandent à la direction de la DO IDF que le CHSCT local puisse d'abord bénéficier de toutes les informations nécessaires et puisse échanger avec les salariés concernés.

Le vote est donc reporté à une séance ultérieure.

Information consultation sur le projet d'évolution des activités Entreprise et Grand Public dans es UI Paris, UI Haut de Seine et UIA Paris

Les enjeux et les impacts de ce projet sur les salariés de ces trois entités sont importants, pour autant le dossier qui nous a été envoyé depuis le dernier comité d'entreprise ne répond toujours pas aux nombreuses questions que nous avons soulevées (voir compte rendu du 26 février). Même si la direction nous précise vouloir prendre le temps de mener à bien ce projet, en « construisant avec les salariés », la manière dont les débats se tiennent au niveau local, au comité d'entreprise et le peu d'information claire qui nous est transmis ne nous permettent pas de faire toute la lumière sur ces grandes transformations qui ne manqueront pas d'impacter le quotidien des salariés de ces entités. Après une interruption de séance et un échange entre toutes les organisations syndicales, les élus du comité d'entreprise décident de mettre en place une expertise sur ce projet. En relais les CHSCT des trois entités pourront le cas échéant avancer vers une expertise sur les impacts sur les conditions de travail.

La résolution suivante est donc votée à l'unanimité des présents (21 pour)

« Les élus du comité d'entreprise de la DO IDF demandent qu'une expertise économique soit diligentée sur les évolutions prévues dans les différentes UI de la DO IDF avec un focus particulier sur le « projet d'évolution des activités Entreprise et Grand Public dans les U Paris/UI Hauts de Seine/UIA Paris ». Le comité d'entreprise décide de créer une commission Ad Hoc pour établir le cahier des charges avec le cabinet d'expert qu'il choisira. Cette commission sera composée de deux membres par organisation syndicale. »

Information sur le panorama des UI

Ce sujet englobe bien évidemment le point précédent, et là encore les élus du comité d'entreprise considèrent qu'une information plus large et complète doit être proposée à nos réunions d'échanges. Le document qui nous a été transmis reste très vague et ne permet pas d'analyse ni de projections sur les prochains mouvements à venir.

Les élus conviennent de voter une résolution une nouvelle fois à l'unanimité (21 pour)

« Les élus du comité d'entreprise considèrent que les projets présentés en Information dans le document « panorama des UI de la DO IDF » doivent faire l'objet d'une information/consultation aux IRP compétentes et au CE lorsqu'ils dépassent le seul périmètre d'une unité. Ces projets concernent notamment :

- l'évolution des Département d'Intervention et Réseau (DIR)
- l'évolution des Conduites d'Activités
- l'évolution en « supra UI » des activités de back-office ou de pilotage
- l'évolution des magasins
- la mutualisation des activités d'appui
- la coopération des activités support
- l'évolution des activités logistiques (GSO) – direction et sécurité des sites
- l'évolution des modes de fonctionnement vis-à-vis des sous-traitants

Et tout dossier qui pourrait découler de ce panorama. »

En réponse à ces deux résolutions, notre DO Mr Jerome Barré convient de la complexité des dossiers qui sont soumis au comité d'entreprise, et ne s'opposera pas à la mise en place de l'expertise que nous avons tous voté concernant les UI/UIA. Il convient également que la mise en place de cette commission Ad Hoc est une décision « sage » des élus du CE. Il ne contestera pas la commission et se dit prêt à accompagner sa mise en place. Il nous confirme qu'il respectera les prérogatives légales d'information et de consultation des représentants du personnel, tant au niveau local qu'au niveau du comité d'entreprise.

La CFE CGC sera vigilante aux respects des engagements pris dans les semaines qui viennent.

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Vos élu(e)s CFE-CGC

Guillaume Diakité : 0680138511

Franck Legras : 0673694723

Elisabeth Rivier : 0674243926

Bernard Chatard : 0682856944

Martine Bonnet : 0685762465

Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat

bit.ly/annuaireCFECCG1234

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange



twitter.com/CFECCGOrange

